





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-427**

Séance publique du

28 septembre 2015

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150928- lmc172360-DE-1-1
Date de signature : 01/10/2015
Date de réception : jeudi 1 octobre 2015
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : TRAVAUX DE RESTAURATION DES OEUVRES D'ART DE LA VILLE N°P13056 - PROJET
D'AVENANT N°1 PORTANT AUGMENTATION DU MONTANT DU MARCHÉ**

Le 28 septembre 2015 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 22/09/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Jacques AGOPIAN à Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Moussa BENKACI à Madame Christine BERNARD, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Michele EINAUDI à Madame Gaëlle LENFANT,

Madame Muriel HERNANDEZ à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Dominique AUGÉY, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Michael ZAZOUN à Madame Charlotte BENON.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Ravi ANDRE, Monsieur Claude MAINA.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Monsieur Maurice CHAZEAU donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S - Etudes Juridiques, Marchés
Publics et Patrimoine Communal
Direction des Marchés Publics

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 SEPTEMBRE 2015

Nomenclature : 1.7
Actes spéciaux et divers

RAPPORTEUR : Monsieur Maurice CHAZEAU

CO-RAPPORTEUR(S) : Mme SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre

Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : TRAVAUX DE RESTAURATION DES OEUVRES D'ART DE LA VILLE N°P13056 -
PROJET D'AVENANT N°1 PORTANT AUGMENTATION DU MONTANT DU MARCHE-
Décision du Conseil

La ville d'Aix-en-Provence s'est engagée dans un programme pluriannuel de restauration de son patrimoine mobilier et en particulier celui des œuvres d'art présentes dans les églises paroissiales lui appartenant. Il s'agit de la première partie de ce programme, constituée de 7 lots.

Le 3 octobre 2013, le marché n° P13-056 a été attribué au titulaire DUVIEUXBOURG. Il a notamment pour objet de restaurer l'ensemble des cadres des œuvres peintes.

Les prestations, régies par l'article 30 du Code des Marchés Publics, ont fait l'objet d'un marché à prix forfaitaires.

La durée du marché pour l'ensemble des lots est de 30 mois à compter de l'ordre de service de chacun d'eux, et prescrivant le démarrage des restaurations. Pour le lot concerné (lot 5 ensemble de cadres), l'Ordre de Service n°1 a été notifié au titulaire le 23 octobre 2013. Un ordre d'interruption de chantier de 4 mois a été pris à compter du 26 novembre 2014 jusqu'au 25 mars 2015.

Le présent avenant N°1 a pour objet de modifier les prestations initiales du marché compte tenu de l'état matériel constaté après intervention sur le bâti de l'église de la Madeleine.

En effet, lors de la dépose des œuvres d'art de l'église de la Madeleine en novembre 2010, un certain nombre d'œuvres sont restées dans l'église de la Madeleine dont le cadre du tableau de Boyerman. La restauration de ce cadre de très grandes dimensions (4 m x 6 m) était prévue dans l'église-même, afin d'éviter un déplacement complexe et coûteux, comme ce fut le cas pour la peinture.

En conséquence, le cadre a été déposé dans le transept nord, à proximité d'une sculpture en plâtre de taille proche.

Pendant les travaux sur l'immeuble, soit au montage des échafaudages soit pendant les travaux ou bien encore au démontage des échafaudages, le cadre a subi des dégradations : le bord interne des pièces de bois, fragile et de faible épaisseur, s'est cassé en différents endroits.

À l'occasion de la préparation du démarrage du chantier de restauration du cadre avec les restaurateurs titulaires, la Direction du Patrimoine a pu constater les nouvelles dégradations.

Compte tenu des prestations spécifiques liées à l'état constaté conjointement (prestataire et maître d'ouvrage), le groupement a proposé la réparation de ces dégradations, en concertation avec le maître d'ouvrage, avec une estimation financière s'élevant à 1 514 euros HT soit 1 816.80 TTC, dont la répartition est indiquée dans le devis en annexe.

Cette augmentation correspond à 1,57 % du prix HT du marché. Le montant initial du marché est ainsi porté de 96 364 € HT à 97 878 € HT.

C'est pourquoi, mes chers Collègues, en fonction de ce qui précède, je vous demande de bien vouloir :

APPROUVER l'avenant n° 1 avec la société DUVIEUXBOURG, joint en annexe,

AUTORISER Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux Marchés Publics à signer l'avenant n° 1 avec la société DUVIEUXBOURG pour un montant de 1 514 euros HT soit 1 816.80 TTC, et tout document y afférent.

DL.2015-427 - TRAVAUX DE RESTAURATION DES OEUVRES D'ART DE LA VILLE
N°P13056 - PROJET D'AVENANT N°1 PORTANT AUGMENTATION DU MONTANT DU
MARCHE-

Présents et représentés : 53

Présents : 44

Abstentions : 0

Non participation : 0

Suffrages Exprimés : 53

Pour : 53

Contre : 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité

le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le Maire,

Maryse JOISSAINS MASINI

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'M' followed by a long horizontal stroke and a final upward flourish.

Compte-rendu de la délibération affiché le : 01/10/2015

(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)



DGAS Études Juridiques, Marchés
Publics & Patrimoine Communal
Direction des Marchés Publics
E.J / n° ...

**TRAVAUX DE RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART DE LA VILLE
1° PARTIE – RELANCE DES LOTS 1. 4 . 5. 7**

***MARCHE P13-056 NOTIFIÉ LE 3 OCTOBRE 2013
AVEC LE GROUPEMENT DUVIEUXBOURG***

**AVENANT N°1
PORTANT AUGMENTATION DU MONTANT DU MARCHÉ**

1 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MARCHÉ INITIAL :

1.1 – Identification du marché

Marché N° : P13-056 notifié le 3 octobre 2013 au groupement Duvieuxbourg

Objet et forme du marché : Marché à prix forfaitaires passé en procédure adaptée, en application de l'article 30 du Code des Marchés Publics.

Les prestations font partie du lot n° 5 de l'opération globale décomposée comme suit :

Lots	Désignation
1	Boyerms, La Martyre de Saint Paul (peinture)
4	Michel Serre, Ex-voto de la peste de 1720 (peintures)
5	Ensemble des cadres des œuvres peintes ; reliquaires en bois doré ; christ en croix (sculpture) ; fabrication de deux cadres dorés
7	Notre Dame de Lorette et Saint André (peintures)

Durée du marché :

La durée prévisionnelle du marché pour l'ensemble des lots est de 30 mois à compter de l'ordre de service de chacun d'eux, et prescrivant le démarrage des restaurations et inclut les validations de l'étude historique.

Le délai d'exécution du lot, précisé sur le planning du marché, est de :

<i>Lot</i>	<i>Désignation</i>	<i>Délai d'exécution</i>
5	<i>Ensemble des cadres des œuvres peintes ; reliquaires en bois doré ; christ en croix (sculpture) ; fabrication de deux cadres dorés</i>	24 mois

Pour le lot 5, l'Ordre de Service n°1 a été notifié au titulaire le 23 octobre 2013. Un ordre d'interruption de chantier de 4 mois a été pris à compter du 5 mars 2015.

Montant du marché initial : **96 364 € HT** après négociation, soit 115 636,80 € TTC.

1.2 – Identification des cocontractants

Le marché ci-dessus a été conclu entre :

- D'une part, la Ville d'Aix-en-Provence représentée par Monsieur le Maire Adjoint délégué aux Marchés Publics, agissant en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur.

- D'autre part, le groupement Duvieuxbourg, mandataire, numéro SIRET 794 184 382 00016 et domicilié à : Le Moulin d'en haut, 14 rue des Burettes, 22400 NOYAL.

2 – OBJET DE L'AVENANT N°1 :

ARTICLE 1 : MODIFICATIONS DU CONTRAT INITIAL -

Le présent avenant N°1 a pour objet de modifier les prestations initiales du marché compte tenu de l'état matériel constaté après intervention sur le bâti de l'église de la Madeleine.

Lors de la dépose des œuvres d'art de l'église de la Madeleine en octobre/novembre 2010, un certain nombre d'œuvres sont restées dans l'église de la Madeleine dont le cadre du tableau de Boyerman.

La restauration de ce cadre de très grandes dimensions (4 m x 6 m) était prévue dans l'église-même afin d'éviter un déplacement complexe et coûteux, comme ce fut le cas pour la peinture.

En conséquence, le cadre a été déposé dans le transept nord à proximité d'une sculpture en plâtre de taille proche.

Pendant les travaux sur l'immeuble, soit au montage des échafaudages, soit pendant les travaux ou bien encore au démontage des échafaudages, une ou plusieurs personnes ont sans aucun doute marché sur les pièces de bois dont le bord interne, fragile et de faible épaisseur, s'est cassé en différents endroits.

À l'occasion de la préparation du démarrage du chantier de restauration du cadre avec les restaurateurs adjudicataires, nous avons constaté les nouvelles dégradations.

ARTICLE 2 : INCIDENCE FINANCIERE -

Compte tenu des prestations spécifiques liées à l'état constaté conjointement (prestataire et maître d'ouvrage), le groupement à proposé, en concertation avec le maître d'ouvrage, une estimation financière s'élevant à 1.514 euros HT soit 1.816,80 TTC, dont la répartition est indiquée en annexe (devis).

Cette augmentation correspond à 1,57 % du prix HT du marché.

Le montant initial du marché est ainsi porté de 96 364 € HT à 97 878 € HT.

ARTICLE 3 : AUTRES CLAUSES -

Toutes les clauses du **marché n° P13-056** demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant n°1, lesquelles prévalent en cas de différence.

Le groupement renonce à toute réclamation ultérieure concernant les éléments objets de cet avenant, ou à tous ceux antérieurs.

SARL ATELIER DES DUVIEUXBOURG
Conservation – Restauration – Création d'objets mobiliers
DORURE – MARQUETERIE – POLYCHROMIE – SUPPORT BOIS
14, rue des Burettes
22400 NOYAL
Tél: 02.96.50.04.81 / 06.14.48.46.79



Devis

n° 15-197

Date 01/06/2015

Brigitte LAM, Conservateur
Direction des musées et du patrimoine culturel
Valorisation des biens mobiliers
Hôtel de Ville
13100 Aix en Provence

Objet: Cadre doré aux décors moulés du XIX e S
Peinture: Le Martyr de Saint Paul
Inventaire: **Fiche 67 du marché - pm1 3000092**
Edifice: Eglise de la Madeleine
Affaire suivie: Madame Brigitte LAM, Conservateur

Travaux: **Sinistre**

Constat d'état du cadre doré:

Des dégâts sont découverts au déballage du cadre .
Ecrasements et éclatements des battées à divers endroits .
Certainement qu'une personne à marché sur le cadre emballé

Restauration

-			
Consolidation des zones écrasées (résine adaptée -injection)	2	55,00 €	110,00 €
Collage de de pièces de bois ajustées pour refaire les battées éclatées	6	55,00 €	330,00 €
Restitution à l'identique des éclats d'apprêts	3	55,00 €	165,00 €
Finitions, mise à niveau, réparation des zones restituées	4	55,00 €	220,00 €
Préparation à la dorure-passage à la colle-ocre-assiette	1	55,00 €	55,00 €
Pose à l'eau des feuilles d'or, brunissage, patine ,harmonisation	10	55,00 €	550,00 €
Matières consommables (2 livrets de feuilles d'or)		42,00 €	84,00 €
Nombre d'heures	26		
		Total H.T.	1 514,00 €
		TVA 20%	302,80 €
		TOTAL T.T.C	1 816,80 €

Photos des dégâts (de Gilles Tournillon)

